



Bulletin municipal d'information

Bulletin trimestriel - Janvier 2014 . N° 49

Le Petit Bordier





Le mot du Maire

Je vous présente, au nom du conseil municipal et du personnel communal, mes vœux les plus sincères pour l'année 2014. Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets qui vous tiennent à cœur, vont à chacun de vous, vos familles, vos entreprises.

Cette nouvelle année sera marquée par un renouvellement municipal et intercommunal partout en France avec un nouveau mode de scrutin. En effet, il faudra voter pour une liste entière, sans rature. Vous trouverez dans ce numéro toutes les explications nécessaires.

2014 verra aussi la mise en application de la réforme des rythmes scolaires à la prochaine rentrée de septembre, dossier développé dans les pages qui suivent.

Discrétion électorale oblige, je ne vais pas revenir sur les dossiers 2013.

Néanmoins, je tenais à vous informer que l'étude sur le réseau d'eau potable se termine enfin.

Les fuites ont été répertoriées précisément et seront ainsi réparées très vite ce qui diminuera fortement le volume des pertes en eau sur le réseau.

D'autre part, il est à noter que le réseau d'alimentation ne nécessite pas de travaux dans l'immédiat. Toutefois, le bureau d'études préconise que le commune établisse un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations.

Et pour terminer, je remercie tous les acteurs de la commune (personnel, élus, associations) pour leur investissement et leur participation active au sein de la commune.

Bonne et heureuse année à tous.

Marie-Hélène FERRANTE

Carte Nationale d'identité

La validité de la carte d'identité passe à 15 ans.

- Les cartes d'identité délivrées à partir du 1er janvier 2014 seront valables 15 ans.
- Les cartes valides au 1er janvier 2014 sont automatiquement valides 15 ans sans démarche particulière.
- Les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.
- Pour voyager avec votre carte nationale d'identité, rendez-vous sur www.diplomatie.gouv.fr pour plus d'informations.

Etat civil

Bienvenue à :

AUBERGER Héloïse
BOURFA Ilyes
BISSERIER Elsa
PASCO Mathis

Ils nous ont quittés :

LAFAYE Jean
BERTON Solange
AUGER Dominique
FERRANTE François
CHANGEUX Monique

Tarifs location des salles 2014

Salle polyvalente (Grande salle)

Habitants Les Bordes	
Durée	Tarifs
1/2 journée	104 €
24 h	208 €
Week-end	416 €
Caution	600 €

Extérieurs commune	
Durée	Tarifs
1/2 journée	291 €
24 h (hors WE)	583 €
Week-end	1165 €
Caution	600 €

Salle annexe (Petite salle)

Habitants Les Bordes	
Durée	Tarifs
1/2 journée	42 €
24 h	83 €
Week-end	166 €
Caution	400 €

Extérieurs commune	
Durée	Tarifs
1/2 journée	117 €
24 h (hors WE)	233 €
Week-end	466 €
Caution	400 €

La 1/2 journée correspond aux horaires suivants : 7 h / 12 h ou 13 h / 18 h sans cuisine, ces créneaux horaires correspondant généralement à des demandes d'organisation de réunions.

Eau et assainissement 2014

Eau potable

Taxe fixe

Diamètre	Tarifs
15 mm	19,00 €
20 mm	28,41 €
25 mm	37,83 €
30 mm	46,97 €
100 mm	88,95 €

Consommation

Tarif : 0,82 € le m³

Assainissement

Raccordement

Immeuble construit	510,09 €
immeuble futur	1738,93 €

Traitement

Taxe fixe (annuelle) 51,98 €

Tarif 0,93 € le m³

Cette hausse de 5 % du prix de l'eau et de l'assainissement (à l'exception de la taxe de raccordement qui n'augmente que de 2 %). s'inscrit dans la prévision de financement des travaux obligatoires à réaliser pour être aux normes (Station d'épuration, séparation des réseaux eaux pluviales et usées, remise en état du réseau d'eau potable).



élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014

Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?



Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire 19 conseillers municipaux. Ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

En même temps, vous éliez pour la première fois les conseillers communautaires. Ils représentent notre commune au sein de la communauté de communes Val d'or et Forêt dont la commune est membre. **Vous éliez donc également 5 conseillers communautaires.** Au moment du vote, vous aurez, comme avant, un seul bulletin de vote, mais y figureront deux listes de candidats : les candidats à l'élection municipale et les candidats à l'élection des conseillers communautaires. Vous ne voterez qu'une fois et pour ces deux listes que vous ne pourrez séparer.

Vous ne devez pas raturer votre bulletin de vote, sinon il sera nul et votre voix ne comptera pas.

Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Les conseillers municipaux ne seront plus élus au scrutin majoritaire comme lors des élections municipales de 2008 mais au scrutin de liste à la représentation proportionnelle. Les candidats au mandat de conseiller municipal ont l'obligation de se présenter au sein d'une liste comprenant autant de candidats que de conseillers municipaux à élire et alternant un candidat de chaque sexe. Une liste de conseillers communautaires dont les candidats sont issus de la liste municipale doit également être présentée.

Attention, vous voterez en faveur de listes que vous ne pourrez pas modifier. Vous ne pourrez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Si vous modifiez le bulletin de vote qui vous est fourni, votre bulletin de vote sera nul.

Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pourrez voter si vous êtes inscrit sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un État membre de l'Union européenne et que vous êtes inscrit sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

Comment faire si je ne peux être présent le jour du scrutin ?



Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire depuis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'informations : <http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections

Rythmes scolaires

Les collectivités territoriales ont l'obligation de mettre en place pour la rentrée 2014 le projet éducatif territorial (PEDT) afin de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.

Les élus ne peuvent pas attendre le renouvellement des conseils municipaux pour fixer la nouvelle organisation du temps scolaire et, en cas de désaccord avec ce dispositif, ne peuvent s'y soustraire sous peine de perdre :

- la maîtrise de l'organisation du temps scolaire qui serait alors effectué par le directeur académique de l'Education Nationale
- le non versement des subventions de l'état
- l'allègement des taux d'encadrement

Le but de cette réforme est de mettre en place une organisation du temps scolaire respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants afin de favoriser la réussite de tous à l'école. Ses objectifs :

- une meilleure répartition des heures de classe sur la semaine
- un allègement de la journée de classe de 45 minutes en moyenne (temps désormais pris en charge par la collectivité).
- des séquences d'enseignement aux moments où la faculté de concentration des élèves est plus grande.
- une meilleure articulation des temps scolaire et périscolaire

Ce projet doit tenir compte obligatoirement du cadre juridique suivant :

- une semaine de 9 demi-journées incluant le mercredi matin ou le samedi matin
- une journée d'enseignement maximum de 5 h 30
- une pause méridienne minimum de 1 h 30
- 36 heures annuelles d'activités pédagogiques complémentaires assurées par les enseignants (anciennement soutien) avec l'accord des parents

Les 3 heures restantes (appelées TAP, temps d'activités pédagogiques), dorénavant à la charge de la collectivité, sont à répartir dans la semaine en fonction des critères ci-dessus.

En concertation avec les élus, les enseignants, les délégués de parents d'élèves, les agents, l'organisation de la semaine a été définie comme suit et proposée à l'Académie :

- **LES BORDES :** lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h45 à 16h
TAP de 16h à 16h45
Le mercredi de 9h à 12h

- **BONNEE :** lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 15h45
TAP de 15h45 à 16h30
Le mercredi de 9h à 12h

- Les horaires de car restent inchangés
- Pas de restauration scolaire le mercredi

Les activités de ces temps périscolaires doivent être définies avec les élus, enseignants, parents d'élèves, associations, clubs sportifs et partenaires externes et devront tenir compte des besoins éducatifs des enfants. Des réunions de concertation sont prévues en 2014; Un comité de pilotage sera constitué avec tous les partenaires pour travailler sur ce dossier important.

Pour cela, la collectivité reste ouverte à toute suggestion, à toute proposition ou à toute aide de personnes désireuses de faire partager leur sport, leur passe-temps favori ou leur passion à nos jeunes écoliers

Si vous êtes intéressés et pour tout renseignement complémentaire, nous vous remercions de prendre contact avec Mme MICHEL.

Conseil Municipal Enfants

Quelques réunions de conseil et voici que les idées fusent. Discussions, réflexions et les projets se dessinent. Certains sont réalisés et d'autres en cours d'élaboration comme :

La possibilité d'établir une correspondance entre élèves Français et Chinois. Monsieur Caron fait découvrir aux jeunes élus, par le biais de photos, une école primaire chinoise récemment visitée.



Les enfants se montrent très intéressés notamment par la différence, entre les méthodes d'apprentissage, de nos deux pays

Un après-midi «jeux de société» devrait s'organiser pendant les vacances scolaires de février. Le but étant de réunir les élèves de l'école primaire autour d'un jeu, qu'ils pourront apporter, pour découvrir et partager un moment récréatif. Cet après-midi permettra d'avoir un aperçu d'un possible besoin, l'idée finale des enfants étant la création d'une ludothèque.



Au cours du mois de décembre, les enfants se sont réunis, plusieurs matinées de suite, pour créer puis décorer, à l'occasion des fêtes de fin d'année et selon leur souhait, les jardinières de la mairie. Celles-ci ont été installées le 18 décembre, jour du Noël des enfants des employés de la commune.

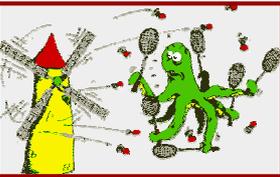


Conseil Municipal Enfants (suite)

Nos jeunes élus du conseil municipal enfants sont venus, le 18 décembre, jour du Noël des enfants des employés de la commune se joindre à la fête et ont, en attendant l'arrivée du Père Noël, tenu à chanter Noël en anglais. La bonne interprétation de ces chants a été appréciée des parents et enfants réunis.



Merci à nos jeunes élus pour ce moment agréable et cette volonté de partage !



Badminton Club Les Bordes (BCLB)

Nous le savons tous, le bénévolat se fait rare dans ce monde de plus en plus égocentrique ou tourner vers l'individualisme. Mais en tant que Président du Badminton Club Les Bordes, j'ai la chance d'avoir un club aussi dynamique que convivial !

Le Badminton Club les Bordes c'est :

112 licenciés qui se composent de 56 jeunes, 56 adultes soit 49 femmes et de 63 hommes.

Le **BCLB** c'est un comité directeur de 19 membres.

Le **BCLB** c'est aussi la priorité sur les jeunes, c'est avec enthousiasme lors de notre assemblée générale de mai 2013 que deux jeunes ont intégré le comité directeur. Et de ce fait, ils ont créé leur propre bureau accompagné de Fabienne la tutrice qui les encadre.

L'élection de ce bureau Jeunes et de ses dirigeants a eu lieu le samedi 29 septembre 2013.

Ont été élus :

Président : Lucas MENAIS

Vice-président : Lucas BAUDON

Secrétaire : Charlotte RAIMBAULT

Secrétaire adjointe : Claire HEISSLER

Trésorier : Corentin COUDRE

Trésoriers adjoints : Théo VANDIJK, Clément COUDRE

Membres actifs : Félix TANNIOU, Quentin CAPRIOLI, Céline PEZIN, Lou-Ann BAETENS, Maël DEROUET.

Trouvez toutes les informations utiles sur le site internet

<http://bclb.jimdo.com/>

Vous pouvez nous rejoindre sur facebook, le lien se trouve sur notre site, ou nous écrire à l'adresse suivante :

bclb45@yahoo.fr

Prochain rendez-vous : le 19 janvier 2014
TDJ (Trophée Départemental) Jeunes



Le **BCLB** est reconnu école Française de Badminton depuis 2007 et obtient les 3 étoiles sur une échelle possible de 5 en 2010.

Le **BCLB** est également la plaque tournante de la présélection du haut niveau par l'école départementale du côté est, 4 de nos jeunes ont intégré cette école.

Le **BCLB** a sa mascotte qui est chargée de mettre l'ambiance lors de nos manifestations. Son rôle est d'être aux côtés de nos joueurs jeunes et adultes, peut-être aussi les taquiner un peu. Mais l'objectif du **BCLB** est de confirmer la convivialité du Badminton Club Les Bordes et de son intérêt auprès des jeunes par son école de badminton.

Venez pratiquer le Badminton, C'est Le Bonheur !

Détente et sourire

DETENTE & SOURIRE sports pour tous Les Bordes

02.38.35.56.56

detente.et.sourire45@gmail.com

LA GYM

Adultes lundi : 19h / 20h à la salle polyvalente.

Nouveauté LIA un lundi par mois à 18h15 les 13 janvier, 3 février, 10 mars, 7 avril, 5 mai et 2 juin ouvert à tous

Enfants au gymnase:

4/6 ans lundi 17h30/18h30

7ans et plus mardi 18h30 /20h

Représentation de gymnastique enfants samedi 14 juin au gymnase.



LE STAGE DE CIRQUE

aux vacances de Pâques

Pour les **8 /18 ans** du **22 au 26 avril 2013** au gymnase

Activité : jonglerie; équilibre sur boule, fil et rolla bolla; acrobaties, trapèze et tissu

Les 3 premiers jours les jeunes découvrent ou se perfectionnent sur les différentes disciplines, les 2 derniers jours ils travaillent les 2 numéros présentés au spectacle.

le SAMEDI 26 AVRIL à 20h SPECTACLE de CIRQUE SOUS CHAPITEAU

avec les stagiaires puis les intervenants de « Cri-o-lane circus » pour clore le stage.

Tarif du stage pour :

- les jeunes habitants Les Bordes: 45€
- Hors commune : 68€

LES LIBRES SAVOIRS du Conseil Régional

La formation tout au long de sa vie en région Centre, formation gratuite et accessible à tous dès 16 ans.

En juin 7 personnes ont participé, durant 3 jours à la médiathèque des Bordes, au visa bureautique afin d'acquérir les techniques de base des logiciels de bureautique (Word, Excel, Powerpoint). Ce stage était encadré par un formateur d'EMERGENCE FORMATION.

D'autres sessions pourront être mises en place .

Pour vous y inscrire contacter Mme Cabel au 02.38.35.56.56

LA MARCHÉ NORDIQUE

Mardi, vendredi à 9h15

Les **jeudis** soir à 18h45 : Reprise le 3 avril

Les **dimanches** matin seront les:12 janvier, 16 février, 16 mars, 13 avril, 18 mai, 15 juin

Afin de ne pas surcharger les sorties il est obligatoire de s'inscrire.

LA RELAXATION

Le 28 novembre 11 personnes participaient à la première séance de la saison.

Tous attendent la prochaine séance prévue en mars.

La soirée dansante

Samedi 5 avril

21h à la salle polyvalente

des Bordes

R.C.B.B Football

Un dernier trimestre 2013 particulièrement chargé en manifestations au RC Bouzy Les Bordes

De nombreux événements se sont succédés en cette fin d'année. Parmi ceux-ci, nous retiendrons :

La soirée choucroute le 23 Novembre aux Bordes qui a rencontré un vif succès. La participation nombreuse à cet événement est à n'en pas douter la plus belle des reconnaissances pour celles et ceux qui oeuvrent à la bonne marche de notre association. Une réussite qui en appelle d'autres....

Le déplacement de nos jeunes licenciés le 29 Novembre à Orléans pour assister à la rencontre USO Vannes, comptant pour le championnat de France National. Cette soirée laissera à tous les participants d'excellents souvenirs, plus particulièrement aux U11 et U13 à qui l'USO a permis d'accompagner les joueurs des deux équipes sur le terrain et d'officier comme ramasseurs de balles.



L'arbre de Noël le 21 Décembre à Bouzy la Forêt :

Fêter Noël est devenu au fil du temps un événement incontournable au périmètre du club. Cette année, le Conseil d'Administration a décidé de donner à cette soirée un peu plus de magie. C'est ainsi que dans la salle des fêtes, une cinquantaine d'enfants ont pu assister à un numéro de mime clown et applaudir une très jolie parodie de Donald. Comme à l'ordinaire, tous les jeunes licenciés ont reçu un cadeau (serviette de bain) et pour la circonstance des friandises du Père Noël présent . A la fin de la soirée, le Président Franck Canacos se vit remettre par Monsieur Daubin , Maire de Bouzy, la médaille d'honneur de la commune .

La victoire en championnat régional U15F de la sélection départementale : un grand bravo à notre joueuse **Chloë Bodet** qui évoluait dans cette équipe



Le Conseil d'Administration souhaite en ce début d'année à l'ensemble des licenciés, bénévoles et sponsors une excellente année sportive 2014.

A.P.E

Programme des manifestations de l'Association de Parents d'Elèves

15 février : Boum déguisée (Bonné)

30 mars : Randonnée pédestre (Les Bordes)

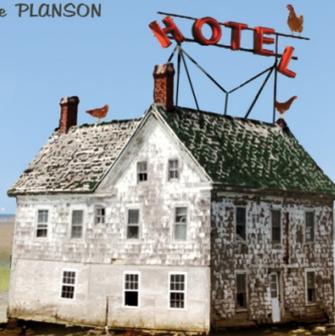
18 mai : Vide ta chambre (Les Bordes)

28 juin : Kermesse des écoles (Les Bordes)

Le comité des fêtes propose

Théâtre
L'Amicale de Saint Père présente,
MARÉE BASSE

Comédie en 4 actes
de Germaine PLANSON



VILLE : LES BORDES
DATE : 29 mars 2014
HEURE : 20h30 salle polyvalente



Familles Rurales

Les Cowbordes
Samedi 01 Février 2014
Bal Country 6.00€
Animé par Stéphane et xavier
Salle des fêtes des bordes
Ouverture des portes 19 h00
Bal 20h00
Renseignement :
02 38 35 55 96 ou 02 38 35 51 10
larousse.jocelyne@wanadoo.fr



Petite restauration sur place
Exposant Patywest

Familles rurales

Le vestiaire sera désormais ouvert tous les vendredis soit :

- le matin de 9h à 11h
- ou l'après-midi de 16h 30 à 18h30

Pour connaître les dates consulter l'affiche au 38 rue de la mairie
Ce vestiaire est ouvert à tous.

Un livre retraçant
l'histoire de notre village
écrit par deux habitants

Vincent Marchand et Robert Houdas

Après quelques années de recherche, d'écriture, le livre de près de 200 pages sur l'histoire des Bordes est terminé.



Le Comité des Fêtes a été ravi de vous recevoir lors de sa sortie officielle le samedi 11 janvier 2014 de 10h à 13h à la salle polyvalente.

Cette journée de lancement fut une réussite, puisque de nombreux visiteurs étaient présents et que près de 200 livres ont été vendus

Lors de cette journée, les visiteurs ont pu :

- avoir une présentation de l'ouvrage par les auteurs (Robert Houdas et Vincent Marchand).
- visiter l'exposition de documents et images recueillis depuis plusieurs années.

Ce livre est en vente au prix de 17,50 €
À l'épicerie - Tabac - Presse

JM Chaumette



Vincent Marchand et Robert Houdas dédicace le livre



Les visiteurs étaient nombreux